

# QUELQUES OPINIONS

DE

M. ANTONIN MONMARTIN

## SUR L'ÉCOLE LA MARTINIÈRE

### RÉFUTÉES

PAR

M. LOUIS DUPASQUIER

---

Bien persuadé que la raison publique fait tôt ou tard justice des prétentions mal fondées, je n'avais pas cru devoir réclamer contre l'opinion émise, en 1839, par M. Antonin Monmartin, sur l'enseignement du dessin à l'École la Martinière; soit que ma position de professeur m'en fit alors un devoir de convenance, soit aussi parce qu'à cette époque, M. Monmartin, tout en insinuant que le cours de dessin était le résultat de ses propres vues, n'avait cependant pas oublié de citer le professeur chargé de ce cours (1).

Le même administrateur ayant émis de nou-

(1) Page 51 de la brochure publiée, en 1839, par M. Monmartin, sur l'École la Martinière, il est dit : « Quant au cours de dessin, « résultat de nos propres vues, des instruments de travail que « nous y avons introduits, et de l'habileté du professeur qui le « dirige. »